

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

ASSEMBLEE NATIONALE

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

(Huitième législature)

---

**DEBATS PARLEMENTAIRES**

**PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022**

**COMPTE RENDU INTEGRAL**

**Séance du lundi, 27 juin 2022**

**Sommaire :**

**Examen du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire sur le projet de loi de finances, gestion 2023.**

*(La séance est ouverte à onze heures quarante-huit par Monsieur Louis Gbèhounou Vlavonou, président de l'Assemblée nationale).*

\* \* \*

\* \*

\*

**M. le président.** Bonjour, chers collègues ! Bonjour, monsieur le ministre d'Etat ! Bonjour, tout le monde !

Prenez siège, s'il vous plaît !

*(Coups de maillet)*

La séance est reprise.

Première secrétaire parlementaire, veuillez donner lecture du compte rendu sommaire de la dernière séance, s'il vous plaît !

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA**, première secrétaire parlementaire. *(Donne lecture du*

*compte rendu sommaire de la séance plénière du jeudi, 23 juin 2022).*

**M. le président.** Y a-t-il des amendements par rapport à ce compte rendu sommaire ?

*(Aucune réaction dans l'hémicycle)*

Pas d'amendement.

Le compte rendu sommaire est adopté.

*(Coups de maillet)*

Madame la première secrétaire parlementaire, veuillez nous donner lecture des communications, s'il y en a.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** *(Donne lecture de :*

- *la décision DCC 22-216 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour constitutionnelle déclare la loi n°2022-09 portant loi organique sur la Cour*

*constitutionnelle, adoptée par l'Assemblée nationale le 7 juin 2022, conforme à la Constitution ;*

- *la décision DCC 22-217 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour constitutionnelle déclare la loi n°2022-05 portant loi organique sur la Cour des comptes, adoptée par l'Assemblée nationale en sa séance du 31 mai 2022, conforme à la Constitution ;*
- *la décision DCC 22-218 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour constitutionnelle déclare la loi n°2022-06 portant statut des magistrats de la Cour des comptes, adoptée par l'Assemblée nationale en sa séance du 31 mai 2022, conforme à la Constitution ;*
- *la décision DCC 22-219 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour constitutionnelle déclare, la loi n°2022-08 portant règles particulières de procédures suivies devant la Cour des comptes, adoptée par l'Assemblée nationale en sa séance du 7 juin 2022, conforme à la Constitution ;*
- *la décision DCC 22-220 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour Constitutionnelle déclare la loi n°2022-10 portant composition, organisation,*

*fonctionnement et attributions de la Cour suprême, adoptée par l'Assemblée nationale le 7 juin 2022, conforme à la Constitution ;*

- *la décision DCC 22-221 du 24 juin 2022 par laquelle la Cour constitutionnelle déclare la loi n°2022-11 portant statut des magistrats de la Cour suprême, adoptée par l'Assemblée nationale le 7 juin 2022, conforme à la Constitution).*

**M. le président.** Merci, Madame la première secrétaire parlementaire !

Comme il n'y a plus d'autres communications, nous allons passer à l'ordre du jour.

L'ordre du jour porte sur l'examen du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire sur le projet de loi de finances, gestion 2023.

Je voudrais, avant d'inviter le président de la commission des finances et des échanges et son rapporteur, prier le deuxième secrétaire parlementaire de nous lire l'extrait de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative au débat d'orientation budgétaire.

Deuxième secrétaire parlementaire, vous avez la parole.

**M. Délonix KOGBLEVI, deuxième secrétaire parlementaire.** Extrait de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative au débat d'orientation budgétaire.

Titre V : De la préparation et du vote de lois de finances.

Chapitre 1<sup>er</sup> : De la préparation des projets de loi de finances.

Article 56 : « Le projet de loi de finances de l'année est élaboré par référence au document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle couvrant une période minimale de trois ans.

Sur la base d'hypothèses économiques précises et justifiées, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle évalue le niveau global des recettes attendues de l'Etat, décomposées par grandes catégories d'impôts et de taxes et les dépenses budgétaires décomposées par grandes catégories de dépenses.

Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle évalue également l'évolution de l'ensemble des

ressources, des charges et de la dette du secteur public en détaillant, en particulier, les catégories d'organismes publics visés à l'article 58. Il prévoit la situation financière des entreprises publiques sur la période considérée et éventuellement, les concours que l'Etat peut leur accorder. Il fixe, enfin, les objectifs d'équilibre budgétaire et financier sur le moyen terme en application des dispositions du pacte de gouvernance, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ».

Article 57 : « Les programmes s'inscrivent dans les documents de programmation pluriannuelle des dépenses par ministère, budgets annexes et comptes spéciaux cohérents avec le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle visé à l'article 56.

Les documents de programmation pluriannuelle des dépenses prévoient, pour une période minimale de trois (3) ans, à titre indicatif, l'évolution des crédits et les résultats attendus sur chaque programme en fonction des objectifs poursuivis ».

Article 59 : « Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle visé à l'article 56, éventuellement accompagné des documents de programmation pluriannuelle des dépenses visées à l'article 57, est adopté en Conseil des ministres.

Ces documents sont publiés et soumis à un débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale au plus tard à la fin du deuxième trimestre de l'année ».

Fin de lecture, Monsieur le président !

**M. le président.** La fin du deuxième trimestre de l'année étant au 30 juin, nous nous situons dans le délai imparti par la loi.

Suite à cette lecture, je voudrais bien inviter le président de la commission des finances et des échanges, s'il vous plaît, accompagné de son rapporteur, à se mettre en place. Vous êtes en place ?

**Examen du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire sur le projet de loi de finances, gestion 2023.**

**M. Gérard GBENONCHI,** *président de la commission des finances et des échanges.* Oui, Monsieur le président, on est en place.

**M. le président.** Aujourd'hui, vous avez une femme rapporteur.

**M. Gérard GBENONCHI.** Oui !

**M. le président.** C'est ce que je constate. Donc, monsieur le président, vous avez la parole pour présenter votre rapport.

**M. Gérard GBENONCHI.** A la lecture de l'extrait de la Loi organique relative aux lois des finances (LOLF) que vous venez de faire lire, on comprend aisément que les discussions autour du projet de loi de finances se font désormais en deux (2) phases. La première phase, c'est le débat d'orientation budgétaire qui nous réunit aujourd'hui et la seconde phase se fera dès que le projet loi de finances sera transmis, et on fera ces

discussions au cours de la session budgétaire.

Donc, au regard de cette loi, le gouvernement a transmis, par décret n°2022-337 du 15 juin 2022, à l'Assemblée nationale, pour un débat d'orientation budgétaire, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle accompagné du document pluriannuel des dépenses. Vous en avez saisi la commission des finances et des échanges, quant au fond et la commission du plan, de l'équipement et de la production, pour avis.

Les deux commissions se sont réunies le mercredi 22 juin 2022 à l'hémicycle, au palais des gouverneurs ici à Porto-Novo en présence du gouvernement représenté par le ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances.

Le rapport ayant sanctionné nos travaux est présenté en trois (3) parties à savoir :

1. la situation économique et financière sur la période 2019-2022 ;
2. les perspectives économiques et financières sur la période 2023-2025 ;

3. et les discussions au cours des travaux en commission, les recommandations et avis de la commission.

Vous me permettez, pour être exhaustif de présenter les deux (2) premiers points.

Ensuite, je vous suggérerais de passer la parole à Madame le rapporteur pour la troisième partie.

*(Donne lecture de la première partie et de la deuxième partie du rapport).*

**Mme Mariama BABA MOUSSA SOUMANOU.** *(Donne lecture de la troisième partie du rapport).*

**M. le président.** Avis de la commission du plan, de l'équipement et de la production !

**M. Barthélémy KASSA, président de la commission du plan, de l'équipement et de la production.** Avis conforme !

**M. le président.** Bon ! Nous allons ouvrir le débat d'orientation budgétaire conformément aux dispositions de l'article 59 de Loi organique relative aux lois des finances (LOLF). Alors, nous allons prendre la liste des intervenants.

*(Le président du groupe parlementaire "Bloc Républicain" manifeste le désir de prendre la parole).*

Oui !

**M. Abdoulaye Salifou GOUNOU, président du groupe parlementaire « Bloc républicain ».** Comme à l'accoutumée, avec mes collègues du groupe parlementaire « Union progressiste (UP) », particulièrement le président Ahonoukoun, nous nous sommes concertés et nous avons des souhaits. Nous voudrions demander votre indulgence et nous souhaiterions que le débat soit contenu à raison de trente (30) minutes par groupe parlementaire pour qu'on n'aille pas trop dans toutes les directions. Il est vrai que c'est un débat libre. On vous remercie pour votre largesse. C'est

le souhait que nous voulons, toutefois, formuler à votre attention.

**M. le président.** Le président du groupe parlementaire « Union progressiste » !

**M. Marcellin AHONOUKOUN, président du groupe parlementaire « Union Progressiste ».** Avis conforme !

**M. le président.** Compte tenu de l'importance que revêt pour nous le débat d'orientation budgétaire, et du fait que sur les cinq commissions, il n'y a eu que deux commissions, appelées traditionnellement commission budgétaire, qui ont étudié les documents, les autres députés voudraient certainement comprendre davantage. C'est pour cela que, même s'il faudrait accepter les doléances des deux présidents de groupe parlementaire, je ne limiterai pas le temps de parole. Si cela tient dans les trente (30) minutes, tant mieux. Si cela va à trente (30) minutes fois deux, j'en serais encore plus heureux.

Donc, étant donné qu'il y a, probablement, quatorze (14) qui

seront inscrits, si cela peut évoluer, l'appétit venant en mangeant. Je voudrais bien demander aux présidents de groupe parlementaire d'envoyer la liste des intervenants. J'ai le nombre, mais je n'ai pas la liste.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Nous avons la liste.

**M. le président.** Vous avez la liste ? D'accord ! Donc, lisez-nous la liste des intervenants.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** (*Donne lecture de la liste des intervenants*).

**M. Marcellin AHONOUKOUN.** Président !

**M. le président.** Oui !

**M. Marcellin AHONOUKOUN.** Pour le groupe parlementaire UP, un intervenant s'ajoute.

**M. le président.** Qui s'ajoute ?

**M. Marcellin AHONOUKOUN.** Le collègue Tchobo !

**M. le président.** Cela fait dix (10).

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Valère Tchobo !

**M. le président.** J'avais dit que c'était une liste évolutive. Qui s'ajoute ?

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** C'est la collègue Ahyi !

**M. le président.** Ce sont les députés Ahyi et Anani.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Les députés Anani et Ahyi.

**M. le président.** D'accord !



**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** On prend comme cela en attendant.

**M. le président.** Alors, Madame la première secrétaire parlementaire, donnez la parole en commençant par ma droite.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Le député Sina Bio a la parole.

**M. Gounou SINA OUNINGUI.** Je voudrais, d'abord, saluer le gouvernement et également, naturellement, le ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances pour tout l'effort qu'il fait par rapport à ce dossier que nous sommes en train d'étudier aujourd'hui.

Monsieur le président de l'Assemblée nationale, je voudrais partager cette préoccupation avec vous. Lorsque nous parcourons notre pays, du Sud jusqu'au Nord, de l'Est à l'Ouest, chaque jour que Dieu fait, nous voyons la biodiversité qui disparaît avec toutes ses

conséquences. Personnellement, moi, je viens d'une campagne. J'y étais, il y a quelques jours, vers la frontière où sont les terroristes. J'ai vu comment les choses se passent. Cela m'inquiète beaucoup. Les arbres disparaissent, les animaux disparaissent, les eaux tarissent. Alors, je me demande comment nous pouvons mettre fin à cela.

Souvenez-vous qu'il y a quelques mois, je crois, c'est une ratification que nous avons faite ici par rapport aux terres arides. Il avait été question de donner notre accord par rapport à cette préoccupation. Parce qu'aujourd'hui, l'exploitation se fait au niveau des terres arides, qui sont déjà des terres suffisamment pauvres. La manière dont nous conduisons notre production, qui est essentiellement consommatrice d'espaces, Monsieur le président, je dis que si nous ne changeons pas de paradigme, nous allons passer à côté.

J'ai eu des discussions ici et ailleurs. Les spécialistes ont montré que si ce mode de production ne change pas, d'ici à trente (30) ou quarante (40) ans, il y aura des zones entières qui vont disparaître. Et je sais que notre économie est basée sur l'agriculture.

J'ai été heureux lorsque j'ai lu la note de présentation faite par le ministre d'Etat qui est assez claire, très aisée à

lire. J'ai lu un passage. Je vous le lis très rapidement. C'est la page 3. Il est dit : « Ainsi, l'Etat renforcera les mesures en cours visant à promouvoir les secteurs à fort potentiel dont l'agriculture, le tourisme, etc. ».

J'ai été apaisé et un peu satisfait. Mais je ne vois pas encore, de façon suffisamment claire ce que le gouvernement propose par rapport à cette question. Parce que le jour où nous allons abattre le dernier arbre, le jour où nous allons abattre le dernier animal, le jour où nous allons absorber la dernière goutte que nous avons, je crois que c'est là que nous allons nous rendre compte que c'est grave, ce que nous sommes en train de faire. Je disais tantôt que je veux comprendre concrètement ce que le gouvernement propose.

Au passage, Monsieur le président, je vais vous dire que toute la population de Banikoara qui est une population qui travaille beaucoup comme les autres naturellement, s'est transportée aujourd'hui vers Ségbana, vers le Nigeria où les gens ont signé des contrats d'exploitation de trois (3) ans. Lorsqu'on m'a dit cela, j'ai dit : « Mais, vous allez rester là-bas pendant combien de temps » ? Je crois que là où vous avez quitté, c'est là que se trouve votre avenir. Il faudrait que le

gouvernement voie comment régénérer ces sols.

Et c'est pourquoi je dis, Monsieur le président, au pied levé, je pense qu'il est important que le gouvernement voie, entre autre approche, un programme spécial de reboisement au niveau de ces zones-là. C'est cela qui, d'ici à vingt (20) ou trente (30) ans, pourrait nous donner quelques espoirs.

Donc, voilà ma réponse par rapport à cette préoccupation ! Parce que je sais qu'aujourd'hui, l'économie telle que présentée, aura des ressorts au niveau de l'agriculture, du tourisme et autres. Et je pense qu'en mettant un accent sur l'agriculture, Monsieur le président, vous êtes d'accord avec moi et tous les collègues, que nous pouvons encore rebondir.

Voilà ce que j'avais à dire par rapport à cette question ! Je vous remercie beaucoup.

**M. le président.** Je pense que je vais revenir un peu au principe. Comme vous êtes dix (10), chacun a droit à trois (3) minutes. Voilà !

Merci à la première secrétaire parlementaire de passer la parole au second !

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Monsieur le député Hounsa, vous avez la parole.

**M. Victor HOUNSA.** C'est une réalité que l'économie mondiale a été sérieusement perturbée en 2022. Les facteurs sont connus. C'est notamment la guerre en Ukraine, la Covid-19 et le terrorisme. Les menaces sécuritaires entretenues par le djihadisme, le terrorisme et tout le reste. Alors, malgré cet environnement globalement défavorable, l'économie nationale s'est mieux comportée. Il est quand même à noter une certaine résilience de cette économie-là. La preuve en est qu'au niveau du rapport présenté, au point B4, aperçu de la loi de finances 2022, le déficit envisagé pour l'exercice en cours s'élève à quatre cent quatre vingt trois milliards trois (483.000.000.003) cette année, contre un chiffre de six cent trente six milliards un (636.000.000.001) en 2021, avec un taux de croissance attendu en fin de l'exercice à 5,7%. Alors, je dis tout cela parce que je constate quelque chose. Je constate que tous les investissements que nous faisons, ont pour finalité, l'Homme. Quelqu'un a dit, « il n'y a de richesse

que d'hommes ». Mais le constat qui se fait au niveau par exemple du Programme national de la lutte contre le paludisme (PNLP), est que chaque mois que Dieu fait, deux cent quatre (204) personnes meurent de cette maladie au Bénin. Le plan stratégique mis en place pour des solutions à ce problème, ce plan fait constater environ 50% du financement. Le financement prévu pour résoudre les problèmes de cette maladie, fait à peu près 50% du financement apporté par les partenaires techniques et financiers. Le budget national vient avec une contribution d'environ 10%, en-dessous même de 10%. Le renforcement du capital humain est quand même un des piliers, une des préoccupations. C'est bien inscrit au Programme d'actions du gouvernement (PAG). Je voulais demander pourquoi ce secteur-là, de par les chiffres avancés, semble être laissé pour compte ?

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Madame la députée Médégan Fagla, vous avez la parole.

**Mme Sèdami MEDEGAN FAGLA.** J'ai trois (3) préoccupations. La dernière a été

déjà prise en compte par le camarade précédent. Donc, je vais aller à deux (2) préoccupations.

Il s'agit de la zone Akpakpa. La zone allant de Midombo à Agongbomey en passant par Agbodjèdo et ensuite la zone allant d'Agongbomey jusqu'à Sacré-Cœur.

**M. le président.** Réajustez votre micro !

**Mme Sèdami MEDEGAN FAGLA.** Il s'agit de l'état des pavés de cette voie-là. Et pourtant, des rues un peu plus reculées de cette zone, ont bénéficié de l'asphaltage nouvelle génération, alors que ce ne sont pas des rues vraiment fréquentées. Les principaux axes qui sont ceux-là et que je viens de citer, sont dans un état de délabrement qui ne dit pas son nom, avec des trous au milieu des pavés, à des carrefours. Vraiment, c'est inimaginable. Il y a, tous les jours des accidents, des véhicules qui se retrouvent coincés dans ces trous, avec tout ce que cela occasionne comme dommages. L'asphaltage doit venir tenir compte de ces principaux axes.

Ma deuxième préoccupation est liée au secteur du sport. Le

gouvernement fait beaucoup d'efforts sur le football, en tout cas, envers toutes les équipes de football que nous avons, avec plus ou moins de succès. Et nous n'avons pas l'impression que le gouvernement prête attention aux autres disciplines dans lesquelles nous avons des sportifs de haut niveau qui se débrouillent tout seuls pour révéler notre pays et qui ramènent des titres régionaux et des titres au niveau mondial. Mais sans regard, sans aide, ils végètent dans la misère. Je voudrais que, dans le projet de budget 2023 qui va arriver, il y ait carrément un plan d'actions dédié à ces sportifs-là qui sont des professionnels, qui révèlent notre pays. Parce que lorsqu'ils gagnent à titre individuel, ils gagnent au nom de la République du Bénin. Qu'il y ait quelque chose, qu'il y ait un suivi particulier qui leur soit octroyé.

Ma dernière préoccupation, comme j'ai trente (30) secondes, il s'agit du paludisme. Effectivement, le paludisme tue beaucoup plus que la Covid-19. Nous avons pu bénéficier, pendant la période de la Covid-19, de la générosité de l'Etat. Nous avons vu la promptitude, la capacité de réaction de l'Etat. Cela fait un moment que nous luttons contre le paludisme. Mais l'assainissement de notre environnement va également contribuer à la lutte contre ce fléau-

là. Et nous avons vu que la part de l'Etat dans le budget a diminué. Je voudrais que cela soit corrigé.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Monsieur le député Tognignan, vous avez la parole.

**M. Etienne TOGNIGBAN.** Je voudrais, d'abord, remercier le ministre des finances. Ce que la Covid-19 a semé comme gâchis au Bénin ici, ce n'est pas petit.

**M. le président.** Ajustez votre micro.

**M. Etienne TOGNIGBAN.** Sinon, personne d'entre nous qui sommes ici, ne savait qu'il serait encore ici maintenant. Par rapport à cela, je veux lui tirer un coup de chapeau.

Mon intervention va porter sur trois (3) points.

Le premier concerne le volet des concours du gouvernement à l'endroit des entreprises, des artisans, des agriculteurs et des commerçants. Je prends le premier cas : les entreprises. Le gouvernement a pris

des dispositions et accompagné les industries qui fabriquent du ciment en fixant le prix du ciment par département. Mais il a été défié par les commerçants si bien que, jusqu'à l'heure où je parle, le ciment continue d'être vendu comme les producteurs le veulent.

Au niveau des agriculteurs, le problème d'engrais. Le gouvernement a subventionné les engrais de vingt-huit mille (28.000) à quatorze mille (14.000) francs CFA. Mais les plants ne peuvent pas attendre l'engrais. Ils continuent d'avoir des difficultés à vivre. Je veux parler des plants. Et les engrais ne sont pas arrivés aujourd'hui en nombre suffisant. Il faut prévoir la famine pour l'année prochaine, parce que nous n'aurons pas la production qu'on aurait souhaitée.

Au niveau des commerçants, tout récemment, le gouvernement a pris un décret pour fixer le prix de l'huile raffinée. Mais les commerçants ont encore défié ce même gouvernement. Le riz, c'est la même chose.

Donc, je voudrais demander au gouvernement, pour les prochaines fois, que les équipes de suivi soient fortement constituées, puisque nous avons déjà constaté que le ministère du commerce nous a déçus. Et ces

mêmes catégories qu'on continue de subventionner, c'est comme si l'Etat jette de l'argent en l'air.

Par rapport au paludisme, je voudrais dire, comme mon collègue l'a soulevé tout à l'heure, que le paludisme tue plus que le sida et la Covid-19. Mais notre gouvernement continue de reculer dans la participation de l'Etat dans ce secteur. Il faudrait que le ministre y pense davantage.

Mon dernier point, c'est que dans le cadre...

**M. le président.** Ça va. Vous avez épuisé votre temps de parole.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Monsieur le député Alladatin, vous avez la parole.

**M. Orden ALLADATIN.** Je voudrais réitérer mes encouragements et mes félicitations au gouvernement, pour sa constance dans la rigueur et sa grande pro-activité qui nous ont permis de faire mieux que de résister aux chocs exogènes qui ont failli annihiler les efforts en matières de réformes

opérées au Bénin. Alors, la question principale qu'il faut se poser et que les gens ne perçoivent pas, c'est : « Et si nous n'avions pas ce gouvernement ? Et si nous n'avions pas ce ministre des finances, que serions-nous devenus face à ces chocs exogènes » ? Face aux difficultés, nous perdons de vue, ce que nous aurions été, sans cette rigueur et sans cette pro-activité.

J'ai trois (3) préoccupations.

Les intrants agricoles ! Dans les perspectives, j'ai lu quelque part que, si la crise persistait, on pourrait entrevoir d'autres sources alternatives, le Nigéria et autres. Qu'est-ce que nous faisons de façon plus durable ? Nous avons pris à bras-le-corps la question de l'énergie. Je trouve que les intrants agricoles, sont un secteur qu'il faudrait mieux encadrer au Bénin. En effet, prendre des mesures en termes d'infrastructures, soit seul dans le cadre du Bénin, soit dans le cadre communautaire. Nous avons la « Glo-Djigbé Industrial zone » qui s'annonce avec sa demande en matière d'intrants. Parce que je sais que c'est l'Etat qui va fournir cette zone-là, excusez la tautologie, de matières premières. Alors, qu'est-ce que nous faisons ? Est-ce que nous allons dépendre du Nigéria, des pays voisins, de l'Ukraine, pour pouvoir

alimenter cette grande zone en ce qui concerne les matières premières ? Je trouve que les perspectives devraient pouvoir en tenir compte.

Dans la tournée gouvernementale, il y a beaucoup qui ont dit : « Arrêtez un peu avec les infrastructures, nous avons des problèmes ». Est-ce que les arbitrages ont démarré ? Et où est-ce que nous en sommes ? Parce que dans le budget prochain, nous devrions avoir quelques expressions de cela. Nous avons un PAG qui va jusqu'en 2026 et nous avons ces crises qui ne peuvent pas, ne pas affecter les planifications. Les arbitrages ont-ils démarré ? Et qu'est-ce qu'ils donnent, ces arbitrages-là ?

Quelques questions urgentes. Je vais citer deux (2).

Le gouvernement a annoncé la hausse des salaires et l'a conditionnée. Face à la crise, aux difficultés, aux subventions énormes, où est-ce que nous en sommes ? Parce que nous sommes en débat d'orientation, je crois que ce n'est pas à l'occasion du vote du budget que ces questions-là vont être discutées.

J'ai dit deux (2) questions. J'ai dit salaires et j'ai dit aspirants. Et puis, en termes d'économie, de

macroéconomie, les deux (2) chiffres dans les perspectives jusqu'à 2030, je suis en train de voir que l'Afrique n'aura plus les deux chiffres, alors que nous savons que c'est les deux chiffres qui font évoluer le monde et l'Afrique. Est-ce que l'Afrique tourne dos au développement ? Ou bien, en matière de perspectives économiques, il faut revoir les indicateurs qui concernent les deux chiffres nécessaires pour notre décollage ? Merci !

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Guidi Euric !

**M. Euric GUIDI.** Je saisis aussi l'occasion pour remercier le gouvernement, surtout le ministre d'Etat, pour les efforts fournis pour que notre économie tienne debout.

J'ai quelques préoccupations concernant les cantines scolaires : A quel pourcentage serons-nous en 2023 ? Parce qu'il est prévu que toutes les écoles soient dotées de cantines scolaires d'ici 2025. A quel pourcentage serons-nous en 2023 ?

Ensuite, pour les produits vivriers, que le gouvernement continue de renforcer les mesures d'interdiction

de sortie de nos produits à l'extérieur.

Concernant l'enseignement, les aspirants, c'est déjà annoncé qu'ils soient pris en compte douze (12) mois. Essayons donc de mettre dans le budget le cas des aspirants.

Et également, pour les inspecteurs, il faut prévoir des moyens de déplacement. Pour les inspecteurs, des véhicules et des motos pour les conseillers pédagogiques (CP). Cela va les amener à améliorer leurs performances, et à mieux s'occuper de leur travail.

Je ne suis pas entièrement satisfait par les réponses données par le gouvernement en ce qui concerne la transformation des produits locaux. Parce que cela a pris plus en compte l'anacarde, l'unité de production et la transformation de l'anacarde. Depuis, nous parlons de la tomate, de la mangue qui pourrissent dans des périodes données et sont vendus à vil prix.

Pour des petites unités de production, nous avons la zone industrielle de Glo-Djigbé. Aujourd'hui, essayons de voir si nécessairement il faut prévoir quelque chose pour ces produits locaux.

Je pense que, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, j'en ai fini.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Aké !

**M. Natondé AKE.** A mon tour, je félicite le gouvernement pour l'intelligence des mesures prises. Ces mesures ont permis de contenir effectivement les chocs extérieurs face à ce que nous avons connu. Parce qu'avec la Covid-19, suivie en même temps de la guerre en Ukraine, la cherté de la vie a dicté sa loi partout dans le monde.

Ceci dit, je voudrais que le gouvernement lutte contre les effets néfastes de la transhumance. Parce que cela va contribuer également à lutter contre la cherté de la vie. Lorsque les cultures sont dévastées, la vie coûte cher forcément. Cela va inciter les Béninois à nourrir les Béninois. Lorsque je produis et que ce n'est pas dévasté, je suis encouragé à produire encore l'année qui suit. Cela va donner la culture du « consommons local ». Que les Béninois consomment ce que les Béninois produisent. Et que les Béninois produisent également ce que les Béninois consomment.



En troisième point, je m'associe totalement aux collègues qui ont parlé du paludisme. Et je voudrais dire que le paludisme, c'est une maladie de pauvreté avec les autres maladies tropicales négligées. Or, nous savons bien que dans les normes, quel que soit notre niveau de PIB, quel que soit notre taux de croissance, si nous n'éliminons pas le paludisme et les maladies tropicales négligées, le Bénin ne sera jamais reconnu comme étant un pays émergent.

Alors, pour cela, vu le fait que le paludisme est la première cause de consultation dans nos centres de santé, vu le nombre de décès, quelqu'un a parlé tout à l'heure de deux cents (200). C'est comme si un avion s'écrasait chaque mois. Vous comprenez ! C'est très difficile. Et donc, vu les effets sur la productivité, parce que celui qui tombe malade du paludisme ne peut pas être productif, il va s'absenter, il ira se soigner. Et donc, vu les effets sur la croissance économique de notre PIB, il est important que le gouvernement, ici présent, à travers le ministre des finances, pense à une augmentation substantielle. On nous a dit qu'actuellement les ressources nationales consacrées à la lutte contre le paludisme sont d'un milliard (1.000.000.000). Mais avec la Covid, nous avons entendu parler

de plusieurs centaines de milliards, alors que la Covid tue beaucoup moins. En deux (2) ans, nous avons eu cent soixante-trois (163) morts. Monsieur le ministre d'Etat chargé des finances, pensez à cela, s'il vous plaît. Nous pensons que nous pouvons renforcer ces ressources nationales pour compter sur nos propres forces et amener les partenaires extérieurs à s'impliquer davantage dedans.

Voilà ! Je vois que le feu est en train de s'allumer, mais malgré cela, je voudrais que vous renforciez davantage les mesures en faveur des start-up. Ce qui a été annoncé dans le budget 2022. Je ne sais pas si cela s'applique encore. Mais, il faut renforcer cela davantage. Deux (2) ans d'exonération ne seraient pas suffisants, à mon avis. Il faut aller au moins à cinq (5) ans d'exonération pour ces start-up pour une économie du savoir et une économie numérique développée.

Voilà ! Monsieur le président, je vais m'en arrêter là, en demandant aussi au gouvernement de tout faire pour que le taux de taxation du tabac revienne à 100% l'année prochaine. Parce que nous n'avons pas compris pourquoi cela est passé de 100% à 50%.

**M. le président.** Vous avez déjà épuisé votre temps de parole.

**M. Natondé AKE.** Il faut qu'on revienne de 50% à 100%.

**M. le président.** Vous avez épuisé.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Abiossè !

**M. Razack ABIOSSE.** Comme d'habitude, le ministre d'Etat vient, à nouveau, de m'épater à travers la qualité du document soumis à notre appréciation. Cela dénote de la qualité exceptionnelle de l'homme d'Etat que vous êtes, Monsieur le ministre.

J'ai suivi avec une attention particulière le développement du rapport de la commission des finances qui rend compte que le Bénin, mon pays, continue inexorablement sa révolution vers le rang des nations les mieux organisées, où l'espérance est permise sous le leadership éclairé de son chef, Son excellence, Monsieur Patrice Talon.

Monsieur le ministre, à travers votre exposé, je suis tenté de dire qu'il n'y a plus rien à ajouter. Toutefois, je voudrais soulever quelques préoccupations qui sont du domaine de l'enseignement et de l'agriculture.

Concernant le domaine de l'enseignement, je voudrais abonder dans le sens du député Guidi qui a parlé de l'aspiranat. Le traitement des enseignants aspirants est, aujourd'hui, de neuf (9) mois. Je voudrais demander s'il y a quelque chose qui est en train d'être prévu pour que cela soit porté à douze (12) mois d'ici l'année prochaine.

Aussi, voudrais-je parler du corps d'encadrement : les inspecteurs et les conseillers pédagogiques. Il faut qu'il y ait les moyens adéquats de déplacement, dont des véhicules pour les inspecteurs et des motos adéquates pour les conseillers pédagogiques. Parce qu'il y a des zones de notre pays où, pendant la saison pluvieuse, l'accès est assez difficile. Nous savons tous que de la qualité de l'encadrement dépend la qualité de l'enseignement dispensé.

En ce qui concerne le domaine agricole, je voudrais vous encourager, Monsieur le ministre, à continuer de poursuivre ce qui se fait déjà. Mais, je voudrais vous demander de trouver des moyens

pour faciliter l'accès au financement adapté à l'agriculture. Nous savons qu'il y a un produit qui existe déjà : le FNDA. Mais les conditions d'accès ne sont pas aussi faciles. Il faut un mécanisme qui facilite l'accès à ces produits, à tout Béninois où qu'il soit.

Voilà les préoccupations que j'ai à vous poser, Monsieur le ministre, tout en espérant qu'elles auront d'écho favorable !

Je vous félicite à nouveau et je vous encourage, Monsieur le ministre.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Tchaou !

**M. Florentin TCHAOU.** Monsieur le président, je remercie particulièrement le ministre d'Etat avec ses cadres. L'annonce de l'économie sur le plan mondial et au niveau national ! Je me préoccupe des mesures d'anticipation qu'ils vont mettre en place pour l'année 2023, suite aux affres de la guerre en Ukraine et autres éventuels chocs qui peuvent survenir.

Ma deuxième préoccupation ! Monsieur le président, nous avons eu la chance d'aller faire la visite de

la zone industrielle de Glo-Djigbé. L'annonce qui nous a été faite là-bas, suite aux constructions de ces grandes usines, montre qu'il nous faut un certain nombre de techniciens. Ce ne sont pas des cadres à recruter pour aller travailler sur ces machines.

Je voudrais savoir à quel niveau se situe la construction et l'équipement des collèges et lycées. Quel est le nombre de lycées qui va être pris en compte en 2023 ? Je voudrais qu'on essaie d'y mettre un point d'honneur. Parce qu'en 2024-2025, cela va s'annoncer. Il y a déjà eu des appels. Pour ceux qui sont dans le domaine du textile, il y a plus de mille trois cents (1.300) agents qu'on a demandés. Mais, ceux qui vont maintenir ces machines de transformation sont où ? Ce n'est pas sur les treize (13) lycées d'enseignement technique industriel que nous avons. Je voudrais savoir, selon le programme 2023-2025, le nombre de lycées industriels, y compris même les lycées d'enseignement technique agricole.

Monsieur le président, aujourd'hui, le plateau d'œuf est à deux mille huit cents (2.800) francs. Il y a de cela quatre (4) mois, on était à mille six-cents (1.600) francs. Vous n'êtes pas sans savoir que les provendes sont

des matières premières et c'est la culture.

Le gouvernement a reconnu l'importance en subventionnant un certain nombre de machines pour nos cultivateurs. Mais, force est de constater que ce n'est que la SONAMA seule qui a ce monopole de pouvoir subventionner à 50%. Je voudrais demander que les sociétés, les entreprises, qui sont dans la vente des machines agricoles soient aussi soutenues et subventionnées à la même hauteur.

Je vous remercie, Monsieur le président.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Tchobo !

**M. Valère TCHOBO.** Je voudrais également remercier le ministre des finances, le ministre d'Etat et ses collaborateurs pour tous les efforts fournis, pour respecter les exigences de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire.

Je crois que cet exercice intervient à un moment où le monde entier est frappé par cette guerre en Ukraine. Et pour tout député, ce qui importe, pour moi, c'est ce qui est prévu pour

faire face naturellement aux exigences de cette guerre en 2023.

La résilience qui est programmée, cela fait partie de ma préoccupation. Elle va dans ce sens, ce que le gouvernement prévoit pour la résilience face à cette guerre. Comment anticiper sur les choses pour aider les populations ?

Mon deuxième point, c'était juste pour savoir comment le gouvernement fait pour véritablement absorber le chômage des jeunes. Quand on sait que le deuxième mandat du président de la République est sous l'égide du social, nous en sommes heureux et nous voudrions savoir, dans ce débat, ce qui est prévu pour absorber ce chômage.

Et, en parlant du chômage, nous allons naturellement parler des préoccupations de nos populations en matière d'aide aux artisans, par exemple, les microcrédits aux femmes.

Nous savons qu'aujourd'hui, dans nos communes, cela a démarré, mais c'est en très faible taux. Nous voudrions que cela soit un peu plus nombreux.

Je voudrais aussi parler des aspirants ; cela a été dit, et surtout l'exonération des start-up.

Aujourd'hui, aucun monde ne peut évoluer, aucun pays ne peut émerger sans le numérique. Nous savons que le numérique est un domaine très transversal et nous voudrions encourager le gouvernement et lui demander d'aller plus dans ce sens.

Merci beaucoup !

**M. le président.** Les collègues membres du Bloc Républicain, chacun a quatre (4) minutes.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Gounou Salifou !

**M. Abdoulaye Salifou GOUNOU.** Je voudrais, à mon tour, saluer le gouvernement, le ministre d'Etat chargé des finances et sa suite, ses jeunes collaborateurs dynamiques pour, Monsieur le président, le simple fait que chaque année, le ministre se conforme à la tradition.

Nous sommes là pour célébrer une tradition légale qui veut que la représentation nationale soit informée de ce qui va certainement être fait pour le mieux-être de nos populations.

Monsieur le président, j'ai lu le rapport. Il y a des points que j'ai pu noter. Il y a également des points que je n'ai pas remarqués dans le rapport.

L'énergie ! Je me suis rendu compte que la question de l'énergie a été omise. Ces deux dernières semaines, je les ai passées dans l'Atacora, dans les 2KP (Kérou-Kouandé-Péhunco) et à Natitingou. Monsieur le président, il n'est pas possible d'avoir deux heures d'énergie en continu. Ce n'est pas possible. Je voudrais savoir comment est-ce que le ministre peut nous aider.

Il y a un effort d'extension dans toutes les localités. Aujourd'hui, l'extension a atteint beaucoup de localités. Donc, le gouvernement a fait un effort louable d'extension, un record jamais atteint.

Mais malheureusement, la distribution de l'énergie ne suit pas ; ce qui fait que tout ce que le gouvernement a fait comme lourd investissement, les populations n'en jouissent pas véritablement. Parce que l'énergie n'est pas disponible à cause de la vétusté du réseau peut-être ou certainement. Donc, je voudrais que le ministre des finances et son équipe accompagnent le ministre de l'énergie pour investir dans ce secteur.

Secundo, je voudrais demander ce qui se fait en faveur de carburant. Parce que là-bas également, un peu partout, surtout le gasoil, on a un problème de disponibilité. Je n'ai pas vu dans le rapport les mesures d'accompagnement. Monsieur le ministre, je suggère également cela.

Aussi, les intrants agricoles ne sont-elles pas disponibles comme il se doit. J'en reviens. J'ai vu que vous avez souligné les mesures d'accompagnement de l'agriculture. C'est vraiment bien. C'est louable, mais je souhaiterais que nous mettions l'accent sur la disponibilité des intrants agricoles. A l'heure où je vous parle, c'est difficile. Beaucoup viennent me voir : « Monsieur le député, aidez-nous à avoir d'engrais ». C'est là où j'ai pu noter que les intrants ne sont pas disponibles suffisamment pour les paysans.

Au sujet du Fonds d'appui au développement des communes (FADeC), j'ai vu une mesure globale qui consiste à renforcer, à accompagner la gouvernance locale. Mais, au niveau du FADeC, je souhaiterais qu'il y ait également un accompagnement du ministère des finances pour que ce fonds soit légèrement augmenté.

Pour finir, on veut stabiliser l'économie. C'est vrai. Monsieur le ministre, je vous demande d'aider donc les entreprises et les citoyens en stabilisant les impôts. Là également, il y a quelques grincements de dents.

Merci, Monsieur le président ! Je m'en arrête là.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Dègla !

**M. Benoît DEGLA.** Je voudrais féliciter la commission pour la qualité du travail et remercier le gouvernement qui respecte la tradition telle que prescrite par la loi ; remercier, le féliciter pour tous les efforts, le gouvernement je voulais dire, pour tous les efforts qui sont faits, en dépit de l'environnement régional, sous régional et international, en dépit de tout ce que nous connaissons comme difficultés liées au conflit en Ukraine, à la sécurité avec les incursions terroristes dans le pays, à la COVID etc.

Lorsque la tournée gouvernementale a été effectuée, je crois que du premier commentaire fait par, je crois, le porte parole du

gouvernement, c'est que le point sur lequel nos populations sont le plus revenues, c'est le Programme d'action du gouvernement (PAG), l'exécution du PAG 2.

Parce que c'est dans le PAG 2 que nous avons les infrastructures, c'est dans le PAG 2 que nous avons des mesures sociales, c'est dans le PAG 2 que nous avons la résolution des problèmes liés à l'eau et à l'électricité, etc.

Avec la situation, telle que décrite par la commission, qui sort du document envoyé par le ministère, il est clair qu'il y a de l'optimisme ; optimisme qui se traduit par tout ce qui est fait pour réduire la dette, optimisme pour pouvoir nous situer dans l'ordre de cinq et quelque pour cent de croissance. Je voudrais donc à ce niveau poser la question au gouvernement. Est-ce que les mesures qui sont préconisées ici, est-ce qu'elles tiennent compte du fait que le conflit en Ukraine, si on s'en tient à ce qui est dit par les grands pays, c'est que ce n'est pas demain la fin.

Et là, nous sommes entrain de gérer des secteurs, enfin du moins des stocks, qui vont s'épuiser et quand il s'agira maintenant de produire et de mettre à la disposition, la crise peut être encore plus grave à vivre. Est-ce

que dans nos projections nous allons tenir compte de ces éléments-là?

L'agriculture, abordant ce secteur, il y a des mesures qui ont été recommandées par les commissaires. Monsieur le ministre d'Etat, je voudrais que nous puissions profiter, saisir l'occasion-là déjà pour faire de notre pays, véritablement un pays de développement agricole.

Donc, concentrer tous nos efforts dans la production, dans la transformation, suppose que tout ce que les collègues ont dit, à savoir les engrais qu'il faut, le matériel, les installations qu'il faut et la réduction des taxes pour que l'acquisition du matériel ne soit pas un investissement lourd.

C'est rouge.

**M le président.** Passez votre préoccupation à votre suivant !

**M. Benoît DEGLA.** Je la lui transmets.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Kassa Barthélémy !

**M. Barthélémy KASSA.** Monsieur le président, tout à l'heure, quand vous avez demandé l'avis de la commission du plan, de l'équipement et de la production, c'était bien fait que ce fut le vice-président qui ait donné l'avis, parce que bien évidemment à l'examen du dossier, on était tous d'accord. Il est rare que le ministre d'Etat, avec tout le parterre de cadres qui l'entourent, fasse un travail à redire, même si je déplore aujourd'hui dans la délégation qu'il n'y a pas de femmes. Il faut qu'il veille à cela prochainement car c'est la forme de la présentation cela.

Mais fondamentalement, monsieur le président, vous ne voyez pas certainement ma bonne mine, parce que avec ce qui s'est passé la nuit du samedi à dimanche à Dassari, dans mon village natal, dans la plaine de la Pendjari, l'attaque des terroristes, cela donne un signal que désormais, les terroristes ne sont même plus à la lisière de la boucle de Koualou, mais plutôt dans la boucle de la Pendjari.

Et donc, qui connaît l'impact des effets terroristes sur la force de travail des hommes, sur la force ouvrière, étant donné que dans notre modèle économique, cette zone du nord est considérée comme la zone

ouvrière pour alimenter les industries un peu au sud. Vous comprenez ce que le modèle économique va devenir d'ici à là. Je suis surpris, c'est vrai, je ne suis pas surpris. Je voulais demander qu'une correction puisse être faite, qu'au niveau du scénario pessimiste, on puisse indiquer également la progression des actes terroristes qui va perturber complètement les superficies, emblavures, la production, les rendements, non pas les rendements mais la production, et que tout ce que nous exportons va connaître une baisse. Je prends l'exemple du coton. Cette année, c'est vrai qu'on a atteint encore les prévisions d'emblavures. Mais attendez-vous au déplacement des populations.

Dassari s'apprêtait hier à se déplacer, n'eût été ma présence sur place pour rassurer un peu. Et malgré tout, moi-même, je n'ai pas mine sérieuse. C'est pour dire que si jamais les premiers déplacés sont constatés, je vous donne deux mois maximum pour qu'ils viennent à Cotonou ici.

Les populations ne peuvent pas servir de bouclier aux djihadistes. Je voudrais vraiment qu'on en soit conscient et que les modèles économiques puissent en tenir



compte. Que le scénario pessimiste soit revu.

Voilà ! Je vous remercie, Monsieur le président.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Okoundé !

**M. Jean-Eudes OKOUNDE.** Monsieur le président, je voudrais reconnaître ici l'effort fait par le gouvernement depuis 2016 pour que nous soyons là aujourd'hui avec les évolutions remarquées. Il faut reconnaître effectivement que dans les milieux urbains, il y a beaucoup d'infrastructures qui sont visibles. Il y a de grands travaux. Ce que je félicite et reconnais. Mais, dans les milieux ruraux, on a de problèmes, parce que nous sommes du milieu rural, et tout le temps, la population se plaint du problème d'infrastructures routières, c'est-à-dire les pistes rurales où l'accès aux différents villages est vraiment problématique. Je voudrais que le gouvernement regarde dans les perspectives de ce qui est en train de se programmer pour que les pistes rurales soient vraiment notées en bon point. C'est comme si nous ne faisons rien, on ne plaide même pas pour que les gens partent d'un point

A à un point B. Franchement, je le dis tout le temps avec le ministre de l'agriculture et celui des infrastructures, mais je n'ai pas de réponse. Je voudrais que le ministre d'Etat, comme il est là, que, dans l'arbitrage budgétaire, on puisse dire qu'il y a quelque chose de précis pour les pistes rurales. Et cela pourra aider nos populations à travailler mieux et à écouler les produits.

La deuxième chose, c'est au niveau de l'assainissement de base. Lorsqu'on parle de l'alimentation en eau potable, il faut que l'assainissement de base suive. Sinon, nous allons consommer de l'eau polluée tout le temps. Les gens défèquent partout à l'air libre. Il faut que dans les programmes du gouvernement, les programmes que nous avons, il y ait un programme dédié à l'assainissement de base, c'est-à-dire à la construction des latrines, à la sensibilisation des gens à ne plus déféquer à l'air libre. Sinon, nous avons aujourd'hui des problèmes pour avoir de l'eau souterraine, c'est-à-dire dans les zones difficiles. Et on a recours aujourd'hui à l'eau de surface. Et si l'eau de surface est polluée par le comblement par la défécation, vous voyez que, même si on traite, c'est des problèmes. On a des problèmes à régler cela. Donc, il faut vraiment que l'assainissement de base soit

renforcé et que quelque chose soit prévu pour cela.

Ma dernière préoccupation, c'est vraiment la sécurité. Comme l'a dit tout à l'heure le député Kassa, j'ai dit ici la dernière fois que les terroristes ne sont plus seulement au niveau des frontières. Ils sont déjà à l'intérieur. Il faut que quelque chose soit prévu, de façon spécifique encore, parce que je sais que le gouvernement travaille à cet effet. Mais, nous ici comme on n'est pas au gouvernement, on n'est pas chargé de la sécurité, on se demande si quelque chose se fait. Apparemment, on n'est pas à l'aise. Vraiment ! Donc, c'est pour cela que je suis très inquiet, à ce niveau-là, que notre voix soit portée encore là-bas. On a peur.

Monsieur le président, merci !

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Sado !

**M. Nazaire SADO.** Je tiens à remercier sincèrement le gouvernement pour éviter... face à certains défis et je voudrais remercier particulièrement le président de la République. Je me demande si on n'avait pas ce

président, actuellement, face aux nombreux problèmes que le Bénin connaît, le problème de Covid-19, le problème de guerre à l'international, si on n'avait pas un président comme lui, je me demande dans quel état le pays serait actuellement. Sincèrement, je le dis de tout cœur. Et je le remercie de tout cœur pour tout ce qu'il fait. Merci beaucoup !

Je voudrais remercier aussi le ministre des finances pour la qualité du document. Puisque je constate que le principal document de référence utilisé est le document relatif aux Objectifs de développement durable (ODD). C'est très important pour moi, puisque, aujourd'hui c'est la Bible du développement et donc j'ai constaté que cela a été vraiment utilisé abondamment. Je voudrais dire aussi que sur les dix-sept (17) objectifs de développement durable, la faim occupe le deuxième rang. Et je voudrais m'assurer que cette dimension a été sérieusement prise en compte dans les orientations, étant donné que tout le monde convient que la faim est un obstacle majeur au développement durable. Parce vous savez bien que celui qui a faim est moins productif, celui qui a faim aussi est sujet à beaucoup de maladies. Donc, c'est un objectif carrefour. Je voudrais vraiment m'assurer que des dispositions sont

prises pour que les Béninois puissent nourrir désormais les Béninois comme j'ai l'habitude de le dire.

Ma deuxième préoccupation, c'est concernant l'amélioration de l'environnement des affaires. A ce niveau, je voudrais m'assurer que le gouvernement a pris des dispositions pour appliquer désormais les intérêts moratoires en faveur des prestataires de service. Puisque aujourd'hui, lorsqu'un prestataire de service ne livre pas à temps la commande, on lui applique des intérêts moratoires. Mais le contraire n'est pas possible. Après le gouvernement fait, l'administration fait deux (2) ans, trois (3) ans sans payer, et le prestataire n'a aucun intérêt moratoire à réclamer. Je voudrais m'assurer que le gouvernement a pris des dispositions pour que désormais, cela soit appliqué des deux côtés.

Ma dernière préoccupation concerne la multiplication des structures de promotion immobilière qui est un phénomène "ICC" qui se prépare. Donc, je voudrais demander au gouvernement de bien prendre en charge cette dimension-là. Pour faire l'agriculture, on a besoin de la terre.

Merci beaucoup, Monsieur le président, comme j'ai fini mon temps !

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Anani !

**M. Joseph ANANI.** Je vous remercie, Monsieur le président. Je me réjouis qu'en dépit du contexte particulier, la pandémie de Covid-19, de la tension géopolitique et toutes ses conséquences, l'économie de mon pays reste résiliente après les coups que le Nigéria nous avait assésés. Et c'est pour cela que je voudrais féliciter le gouvernement, parce que cela permettra de dérouler le programme d'actions du gouvernement tel que c'est prévu. Nos compatriotes des communes rurales estiment que le Programme d'actions du gouvernement 2 (PAG 2) est leur programme, parce qu'ils attendent beaucoup de ce programme là. Et donc, si l'économie reste résiliente, ce qui est prévu à l'intérieur sera réalisé pour le bonheur de ces compatriotes.

Le développement passe par le développement de la voie. Et je voudrais vous dire, vous le savez bien, que la première voie d'entrée dans le grand Mono. Quand je dis grand mono, je pense aux anciens départements du Mono et du Couffo. C'est la voie Adjaha- Athiémè.

C’était un chemin de fer. Mais cette voie, progressivement a été laissée au profit d’autres, bien sûr, qui nous servent efficacement aujourd’hui. Les différents gouvernements ont voulu rendre justice, mais ne sont pas passés à l’acte. Il a fallu le gouvernement de la rupture, pour que les pas essentiels soient menés ou les études de faisabilité ont été faites. Et les populations sont dans la liesse que le second pas décisif va suivre. C’est pour cela qu’à cette occasion, je voudrais appeler l’attention du gouvernement pour que ce pas tant attendu soit vraiment franchi pour le bonheur de ces communautés. Ce serait justice rendue. Parce que je disais tantôt, c’est la première voie d’entrée dans le grand Mono.

Je voudrais aussi, en second point, parler des communes. On a l’impression que les choses tournent au ralenti dans nos communes. Les élus se plaignent de ce que les transferts tels que c’est prévu, ne viennent pas à bonne date. Je voudrais exhorter le gouvernement, à ce que les ressources prévues soient mises à temps, à disposition donc des communes pour que les actions qui sont prévues à l’intérieur de nos communes soient menées toujours pour le bonheur de nos communautés.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Ahyi !

**Mme Chantal AHYI.** Merci beaucoup Monsieur le président de l’Assemblée nationale. A l’instar de tous les collègues, je salue l’efficacité du gouvernement à travers les efforts constants que font le ministre d’Etat et ses cadres. Je salue la gestion basée sur la responsabilité. Nous voyons que des mesures responsables sont prises et que surtout des explications, des justifications sont données pour que les populations ensemble puissent suivre, puissent avoir une visibilité de ce qui est fait au sommet de l’Etat. C’est à saluer.

Je souhaiterais qu’il nous soit procuré le condensé des doléances compilées après la tournée gouvernementale. Je pense qu’il y a un précis d’à peu près mille cent (1.100) doléances. Il serait bien que nous puissions les avoir. Cela nous permettrait de comprendre vraiment ou réaliser l’adéquation qu’il y a entre les différentes orientations de ce qui est présenté ici.

Ensuite, nous voyons que pour tenir dans la situation en tout cas, changer la résilience de notre économie, nous

avons des subventions, des exonérations à tout va. Et quand on sait que le second mandat du chef de l'Etat est placé sur le hautement social, comment finalement nous finançons le social quand je vois que nous admettons l'évolution de cette crise internationale très improbable. Qu'est ce qui est fait ? Nous voulons avoir un aperçu, une trame qui nous permettrait d'argumenter, qui nous permettrait de justifier, d'expliquer aux populations ce qu'elles sont en mesure d'attendre de notre Etat.

Ensuite, dans le document, je ne vois pas bien, je n'entends pas pratiquement, je ne lis rien pratiquement sur l'énergie. On a l'impression un peu que nous avons atteint un certain niveau acceptable. Dans la ville de Cotonou, principalement dans le neuvième arrondissement, les gens sont encore dans le noir. Et cela, ce sont des corollaires de l'insécurité. Nous parlons de terrorisme. Nous parlons même de sous-emploi. Si les gens devraient avoir peur des terroristes, devraient gérer les questions de sous-emploi et finir par vivre dans le noir ou ne rien avoir même en matière d'électricité dans la capitale économique, ce peut être un peu délicat à gérer comme question.

Les marchés secondaires qui sont créés, qui sont construits çà et là.

Comment est organisé l'accès aux femmes ? Puisqu'on entend qu'elles doivent déboursier des sommes à peu près folles, surtout vu la conjoncture actuelle. Comment est-ce que cela est géré ? Nous voulons en avoir un aperçu pour savoir également leur répondre.

Ma dernière préoccupation est liée au « consommons local ». J'avais déjà un peu parlé de comment restructurer, financer, mettre les moyens dans la recherche.

J'ai vu un documentaire la dernière fois, au Burkina-Faso, où on cultive le blé. Qu'est-ce qui est fait pour mieux structurer la recherche et donner des moyens pour que les agriculteurs, ici, puissent avoir les moyens de cultiver ce genre de denrées qui nous manquent et que nous sommes obligés d'aller chercher à l'international ?

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** Député Baba Moussa Soumanou !

**Mme Mariama BABA MOUSSA SOUMANOU.** J'ai trois (3) préoccupations. La première concerne les routes. Ne dit-on pas que la route du développement passe

par le développement des routes ? Monsieur le ministre d'Etat, il y a des zones qui sont vraiment des zones qui produisent l'essentiel, sinon la quasi-totalité des produits qui donnent des devises à l'Etat. Des zones qui sont premières productrices de coton, premières productrices d'anacarde, de karité, de néré, etc. Est-ce que c'est normal qu'on ne puisse pas accéder à ces zones ? Je fais allusion à ce que la dernière fois, nous sommes allés en tournée pour soutenir le gouvernement sur la cherté de la vie. J'avoue, nous avons vu et entendu. Il n'y a pas de route dans ces zones. Ceux qui sont allés à Kalalé avec nous, ceux qui sont allés à Sinendé... Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi le ralentissement voire l'abandon des chantiers ? C'est autant de questions que je me pose parce que je sais que le gouvernement a la volonté, mais voilà là où nous en sommes.

Ma deuxième préoccupation, c'est le développement des PME/PMI. Parce que tout à l'heure, je me demandais ce que nous faisons de ces zones. Il faut bien que les produits soient amenés à Glo-Djigbé, zone industrielle. S'il n'y a pas de route, comment va-t-on faire ?

Maintenant venons-en aux PME/PMI. Je crois que tout le monde sait que les PME/PMI sont le

moteur de la croissance et de création d'emplois, et pourquoi pas le socle du développement durable ? Comment est-ce que nous allons faire pour respecter la création des PME/PMI, tout en maintenant Glo-Djigbé, zone industrielle, qui va consommer toute la production d'où que cela vienne ? Parce que pour moi, ce volet va être éteint.

Enfin, je voudrais parler de la budgétisation sensible au genre. Quand on dit budget sensible au genre, les gens pensent que c'est spécialement axé sur les femmes. Non ! C'est de voir l'impact de l'allocation des ressources sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Je souhaiterais vivement que les budgets que nous allons voir, d'abord que le budget général de l'Etat tienne compte de la budgétisation sensible au genre.

Permettez-moi de demander également si le gouvernement peut nous parler un peu du programme qui est mis en œuvre dans la vallée de l'Ouémé pour booster l'économie agricole.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** C'est la dernière.

**M. le président.** Voilà une bonne brochette de préoccupations ! Je voudrais inviter le président de la commission, pour ce qui le concerne, à répondre aux préoccupations de ses collègues avant que le ministre ne prenne la parole.

**M. Gérard GBENONCHI.** Monsieur le président de l'Assemblée nationale, je voudrais rappeler, avant tout propos, que nous sommes à une séance d'orientation budgétaire et non à une séance de questions au gouvernement. Donc, mes collègues vont souffrir avec moi que je soumettrai à votre censure tout ce qui est question au gouvernement.

Le gouvernement vient nous exposer la trajectoire qu'il entend donner au projet de loi de finances, gestion 2023, et à nous, au regard de l'exposé qui nous est fait, de lui faire des recommandations. Et vous savez bien, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, qu'à la fin, vous transmettez souvent au gouvernement le listing des recommandations. Le gouvernement se chargera, dans la confection de la mouture finale du projet de loi de finances à nous adressé, d'intégrer autant que possible, les recommandations des députés.

Pendant la session budgétaire, les députés regarderont dans le projet de loi de finances que nous aurons en étude si leurs recommandations sont prises en compte. Dans le cas contraire, ils aviseront.

Donc, au regard de cela, je me chargerai seulement de parcourir les préoccupations des collègues pour reformuler peut-être les recommandations.

Le député Sina souhaite que le gouvernement pense à un projet spécial de reboisement.

Le député Hounsa a souhaité que le gouvernement accroisse sa part dans le financement au profit du Fonds national de lutte contre le paludisme (FNLP).

La députée Médégan Fagla souhaite que le gouvernement pense à revoir l'asphaltage des rues qui sont oubliées à Akpakpa, spécialement dans la zone Midombo, Agbodjèdo et autres. Elle recommande aussi que le gouvernement pense à appuyer les autres disciplines sportives autres que le football.

Le député Tognigban souhaite que le gouvernement veille à l'application rigoureuse, sur le territoire national, des prix homologués du ciment, de l'huile raffinée et qu'il pense à

remédier autant que possible à la non disponibilité de l'engrais vivrier.

Idem pour le président Alladatin, qui pense que pour les intrants agricoles, il faut qu'on pense à des mesures durables du genre. Est-ce qu'il n'y aura pas des industries de production de l'engrais au plan local, même ensemble avec des pays qui sont nos voisins ?

Je voudrais, sur ce point, lui dire que le gouvernement a instruit la caisse des dépôts et consignation à l'effet de financer toutes les industries qui se penchent sur ces questions, surtout la transformation des produits locaux dont ont parlé certains collègues. Ce n'est pas seulement la transformation de la noix d'anacarde. La caisse des dépôts et consignation finance, comme je l'ai dit, non seulement dix (10) usines pour transformer l'intégralité de la production de noix d'anacarde, mais aussi quatre (4) autres usines pour transformer la totalité du coton produit au Bénin.

Depuis hier, j'ai vu, les collègues auraient suivi un élément, une vidéo de la présidence de la République, qui nous expose qu'une usine de transformation de coton qui va produire quinze mille (15 000) draps et sept mille (7 000) tee-shirts par jour, va commencer dans la zone

industrielle de Glo-Djigbé. Je pense que vous avez vu cela.

Pour les aspirants, il demande que le gouvernement intègre leur paiement douze (12) mois sur douze (12), dans le projet de loi de finances à venir, de même que ce qui a été promis aux fonctionnaires. Je pense qu'avec la rencontre du chef de l'Etat, il avait été dit que c'est programmé pour novembre.

Le député Guidi souhaite que le gouvernement relève le taux de couverture des écoles en cantines scolaires. On nous avait dit que c'était à 51%. Je pense que cela a été projeté pour aller jusqu'à 75% et que les mesures d'interdiction de sortie de nos produits vivriers de notre territoire soient plus accentuées. Il demande de prévoir des moyens de déplacement pour les inspecteurs et les conseillers pédagogiques.

Le président Aké, champion du paludisme zéro, a été soutenu par plusieurs collègues. Je pense que je l'ai déjà dit, accroissement du financement de l'Etat dans la lutte contre le paludisme. Il demande que le gouvernement prenne des mesures en faveur des start-up, surtout des mesures d'exonération et que le taux de taxation du tabac revienne à 100%.



Le collègue Abiossè a soulevé les mêmes préoccupations que le député Guidi. Je l'ai déjà dit, aspirants, conseillers pédagogiques et inspecteurs. Il demande que les mesures d'accès au financement du Fonds national de développement agricole (FNDA) soient assouplies pour permettre que beaucoup de prétendants puissent bénéficier des crédits de ce fonds.

Le député Tchaou souhaite que le gouvernement prenne des mesures de mitigation des risques liés aux incertitudes quant à la réalisation des projets et surtout de tout ce qui est projeté dans la loi de finances, gestion 2023. Il demande que le gouvernement prenne des mesures pour renforcer la construction des lycées et collèges, et d'élargir la mesure d'exonération des machines agricoles qui est accordée à la SONAMA et à d'autres entreprises commerciales du secteur.

Le député Tchobo demande que le gouvernement prenne des mesures pour accroître la résilience de notre pays face à la dureté de la guerre russo-ukrainienne. Je pense que le président Kassa a aussi dit qu'il faudrait que dans le scénario pessimiste, qu'on intègre cela et qu'on intègre aussi le fait que la situation peut être dégradée sur le terrain et entraîner un déplacement

des populations ; ce qui va entraver ou réduire les superficies à emblaver.

Le député Tchobo demande toujours que le gouvernement prenne les mesures pour exonérer les start-up et aider les artisans. Je pense qu'il y a déjà des mesures de ce genre.

Le président Gounou demande que le gouvernement prenne des mesures pour rendre effective, l'extension de la fourniture de l'énergie aux zones rurales et corriger aussi la vétusté du réseau de distribution. Prendre des mesures également pour rendre disponible le gasoil. Prendre des mesures pour que les Fonds FADeC prévus pour les communes leur parviennent à temps.

La préoccupation du député Dègla a été prise en compte. Celle du président Kassa aussi.

Le président Okoundé demande qu'on prenne des mesures soit pour la construction ou la réfection des pistes rurales, soit pour la construction des latrines publiques afin d'éviter la pollution de nos eaux. Il demande aussi de prendre des mesures pour affronter durablement la menace terroriste.

Le député Sado, le deuxième questeur, demande que le gouvernement prenne des mesures

pour l'atteinte des objectifs de développement n°2, donc, de lutter efficacement contre la faim et prendre des mesures pour que l'application des intérêts moratoires soit des deux côtés, aussi bien en faveur des prestataires, qu'en faveur de l'Etat. Il souhaite aussi que le gouvernement prenne des mesures pour freiner la multiplication des structures de promotion immobilière.

Le député Anani recommande la prise des mesures pour la constitution de la voie Adjaha-Athiémé.

La députée Ahyi demande que le gouvernement mette à notre disposition le condensé des préoccupations qui sont remontées du terrain lors de la tournée gouvernementale, prenne des mesures pour continuer d'appliquer, d'adresser le social, de réaliser le fortement social, malgré les mesures que le gouvernement prend pour contrer la cherté de la vie. Elle souhaite que le gouvernement pense à l'éclairage du neuvième arrondissement de Cotonou, prenne des mesures pour faciliter l'accès des femmes au marché et aussi pour favoriser le consommés local.

Et enfin, la députée Baba Moussa s'est focalisée sur les routes. Elle demande que le gouvernement

prenne des mesures pour permettre la construction des routes, pour intégrer le financement des PME/PMI, et aussi intégrer dans la confection du projet loi de finances à venir, la budgétisation sensible au genre.

Voilà, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, le condensé des préoccupations des députés qui sont autant de recommandations que nous vous soumettrons et que vous aurez l'amabilité de transmettre au gouvernement ! Je vous remercie.

**M. le président.** Merci bien, Monsieur le président de la commission !

Est-ce que le gouvernement désire prendre la parole ?

Gouvernement, vous avez la parole.

**M. Romuald WADAGNI, ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances.** Bien entendu, ce n'est pas pour réagir sur les recommandations, parce que nous prenons acte de cela. Et nous nous engageons à les étudier et à intégrer la plupart de ces recommandations, au mieux des moyens budgétaires, dans le budget 2023.

Mais, si j'ai voulu prendre la parole, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, c'est juste pour dire très rapidement, au nom du gouvernement, notre soutien aux populations de Dassari, mais également à toutes les populations de Porga. Le gouverneur de Porga et de Tanguiéta est là.

Je voudrais aussi dire que, depuis trois (3) jours, nous avons eu toute une série de réunions. Depuis la nuit, dès que c'est arrivé, nous avons eu plusieurs réunions à très haut niveau. Le chef de l'Etat suit cela à chaque instant et des mesures nouvelles ont été prises. Parce qu'il s'agit, en réalité, de lâches qui sont allés attaquer des policiers pendant leur sommeil. Et les dispositions qui sont prises permettront à l'avenir que, pendant les temps de repos de nos forces, on ait des éléments en position avancée pour éviter ces genres de choses. C'est donc dire que nous suivons à chaque instant et à chaque fois qu'une forme d'attaque se produit, nous réfléchissons, nous anticipons pour éviter que cela se reproduise. Mais le plus important, à côté du soutien du gouvernement que je manifeste, c'est dire que nous sommes conscients que la solution à tout ceci passe par deux choses.

La première, c'est la présence de l'Etat à travers les services publics,

que ce soit l'école, les centres de santé, la microfinance.

La deuxième chose, c'est s'assurer qu'il y ait des centres de production des activités pour les jeunes dans ces endroits. Si on s'assure qu'il y a la présence de l'Etat d'une part, et qu'il y a de l'activité économique, on limite déjà la possibilité qu'on enrôle nos jeunes et qu'on les embarque dans ces activités terroristes. Donc, au niveau du gouvernement, nous avons tout un plan qui a été préparé et dont la déclinaison se manifesterait dans le budget 2023.

Donc, quand on viendra, on va pouvoir vous dire très concrètement pour les zones sensibles, ce que nous avons fait, ce que nous prévoyons de faire pour justement apporter, à la fois, cette dualité présence de l'Etat, des services publics mais également de l'autre côté, s'assurer que les jeunes, les femmes et nos populations, dans ces endroits, ont accès à des opportunités d'activités économiques.

**M. le président.** Sur cette intervention, je pense qu'il nous revient de tirer la conclusion en ceci que l'Assemblée nationale, en sa séance du lundi 27 juin 2022, a pris acte du rapport sur le débat

d'orientation budgétaire (DOB) pour le projet de loi de finances, gestion 2023, et invite le gouvernement à prendre en compte les recommandations formulées par les députés, recommandations que nous nous ferons le devoir de lui transmettre.

*(Coup de maillet)*

Messieurs le président et le rapporteur, vous voudriez bien rejoindre vos places respectives.

Alors, je voudrais rappeler à l'attention des députés, la journée de la diplomatie parlementaire qui aura lieu, demain mardi 28 juin 2022 à l'espace Tiwani de Porto-Novo. La mise en place devra être terminée pour huit heures quarante-cinq (8 h 55). Je nous connais. Vous souriez, mais sachez que nous avons des invités qui arrivent de l'extérieur. Donc, prenons cela au sérieux. Ce n'est pas une plénière. C'est sérieux. Et les présidents d'institutions seront là. Faisons l'effort de commencer presque à l'heure, sachant que beaucoup viendront d'Abomey-Calavi.

Hormis cette information, vous savez que les jeudis, nous avons nos

séances de contrôle de l'action gouvernementale. Nous avons beaucoup de questions pour le ministre d'Etat, chargé des finances, mais nous tenons aussi compte de ses responsabilités, de son agenda. Et ce n'est pas une complicité, mais nous manifestons notre compréhension pour que, quand l'agenda le lui permettra, il puisse nous dire quand est-ce qu'il est libre. Je sais qu'il est toujours entre deux avions. C'est quand il se réveille, qu'il sait le pays dans lequel il s'est réveillé. Donc, j'en tiens compte, sinon il y a beaucoup de questions orales avec débat à notre niveau. Je vous informerai quand il sera disponible pour venir répondre à nos questions.

Ceci étant, nous allons continuer avec ces autres collègues qui nous font l'amitié de respecter la Constitution en venant plancher devant la représentation nationale.

Donc jeudi prochain, d'autres viendront encore pour plancher devant notre auguste Assemblée. Voilà les informations que nous voulons vous porter en attendant de vous inviter pour l'étude des rapports qui sont déjà là et qui vous seront transmis certainement par les services du secrétariat général administratif.

Ceci dit, la séance est suspendue. Elle sera reprise dès que vous serez informés par les voies habituelles.

Merci au ministre d'Etat qui nous donne l'eau et le pain de la route pour tout le monde ! Ce n'est pas seulement pour ceux qui sont restés à l'hémicycle comme j'ai l'habitude de le dire. C'est pour tout le monde. Merci au ministre d'Etat ! Merci beaucoup ! Je vous souhaite du plaisir à passer à l'endroit habituelle.

La séance est suspendue.

*(Coups de maillet)*

*(La séance est suspendue à quatorze heures dix-neuf).*

\* \* \*

\* \*

\*

Porto-Novo, le lundi, 27 juin 2022.

La secrétaire de séance,

**Sofiatou SCHANOU AROUNA**

Le président de séance,

**Louis Gbèhounou VLAVONOU**